

+

D'INFOS
SUR LE NET!
www.ecully.fr

Agir ensemble **POUR LE CLIMAT**



MOBILITÉ **1^{RE} STATION VÉLO'V**

Elle est à votre disposition
Place de la Libération, un atout
pour vos déplacements.



INSTITUT PAUL BOCUSE **UN CAMPUS POUR** **CONSTRUIRE L'AVENIR**

L'Institut lance l'agrandissement de
son campus avec l'aménagement
du château Payen.



La Ville à votre service

Numéros utiles

URGENCES

- Samu : **15**
- Pompiers : **18**
- Médecin de garde :
04 72 33 00 33
- SOS Médecins :
04 78 83 51 51
- Commissariat de police de secteur :
04 78 33 53 54
ou **17** en cas d'urgence
- Centre antipoison :
04 72 11 69 11
- Enfance maltraitée :
119 (appel gratuit)
- Violences conjugales : **39 19**
- Maltraitance des Personnes Âgées : **39 77** ou RhônALMA :
04 72 61 87 12
- ENEDIS : **09 72 67 50 69**
- GRDF
 - Urgence sécurité gaz 24h/24 - 7j/7 :
0 800 47 33 33
 - Raccordement :
0 810 224 000

PHARMACIES DE GARDE

Pour trouver les pharmacies de garde en dehors des jours et des heures ouvrés, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- Consulter l'affichage du service de garde sur la vitrine des pharmacies.
- Demander à son médecin.
- Appeler le **3237**. Une fois tapé votre code postal, ce service audiotel recherche automatiquement les pharmacies les plus proches (service payant 34 centimes la minute à partir d'un poste fixe). Ce dispositif permet de disposer n'importe où d'une **information à jour en temps réel**.

 **POUR EN SAVOIR +**
www.ecully.fr

MAIRIE

Place de la Libération
CS 80212 - 69134
Écully Cedex
Tél. 04 72 18 10 00
Fax : 04 72 18 10 18
mairie@ville-ecully.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h,
le samedi de 8h30 à 12h

ÉTAT CIVIL

Mêmes horaires que
la mairie sauf le lundi,
ouverture en continu
de 10h à 17h

POUR RENCONTRER VOS ÉLUS

Téléphonez au
04 72 18 10 06

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 11 décembre
à 18h30

PERMANENCES

- Notaires :

1^{er} mardi du mois de
16h à 17h (sans RDV)

- Conciliateur de justice :

Le mercredi matin, sur
rendez-vous à prendre
à l'accueil de la mairie

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 72 18 10 10

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Tél. 04 72 18 10 02

BIBLIOTHÈQUE DES SOURCES

Tél. 04 78 66 04 58

SERVICE CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Centre culturel
21 avenue Édouard Aynard
Tél. 04 78 33 64 33
centre.culturel@ville-ecully.fr

MAISON DES SPORTS

5 rue Jean Rigaud
Tél. 04 78 33 00 76

PISCINE MUNICIPALE

Tél. 04 78 35 10 22

ESPACE ÉCULLY

7 rue Jean Rigaud
Tél. 04 78 33 92 92

MARCHÉS ÉCULLY CENTRE

- Jeudi et samedi matin
place du Marché
- Mardi de 14h30 à 19h,
place de la Libération

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Maison de la Solidarité
23 avenue de Veyssièrre,
allée C, 1^{er} étage
Tél. 04 78 64 17 00

MAISON DU QUARTIER

Tél. 04 78 35 44 01

BUREAU DE POSTE

Tél. 36 31
Ouvert du lundi au vendredi :
9h à 12h30 et 14h à 18h,
le samedi : 9h à 12h30

DÉCHÈTERIE

- Impasse des Anciennes
Vignes à Champagne-
au-Mont-d'Or
Tél. 04 78 47 56 51
- 82 avenue Sidoine
Apollinaire à Lyon 9^e
Tél. 04 78 47 10 57

INFO TRAFIC

Tél. 0800 15 30 50
www.onlymoov.com

État civil

NAISSANCES

Septembre • Auguste PARENT, le 2 ; Victoria LANGERON, le 4 ; Élena THERME, le 5 ; Valentine MURA CHAMIER VON GLISZCZNSKI, le 9 ; Axel VILLAUME, le 12 ; Nahla BERTHILLOT, le 16 ; Raphaël ROGER DA COSTA, le 20.

Octobre • Éline REHAÏEM, le 2 ; Mamadou BOCOUM, le 2 ; Roxane LEMONT, le 3 ; Ary GUREWITZ, le 7 ; Jasmine NAIT BOUJEMAA, le 8 ; Eden CHERIFI, le 11 ; Gabin ENU, le 17 ; Jeanne ROY de LACHAISE, le 28.

MARIAGES

Août • Karine LEGRAND et Sylvain ROMERU, le 31 ; Caroline DARCISSAC et Guillaume CLAVE, le 31.

Septembre • Chloé BERNIN et Tony TRUONG, le 17 ; Sandrine GUIDICELLI et Hassen GHOUATI, le 17.

Octobre • Maria ZOYO MEDIALDEA et Benjamin LABÉ, le 19 ; Valbona METALIAJ et Bekim MATOSHI, le 21 ; Habiba RIGHI et Giuseppe LEQUOQUE, le 26.

DÉCÈS

Àoût • Jean HOLYST, le 30 ; Michelle WESTREICHER, épouse POURCHET, le 30 ; Nicole REYNAUD, le 30.

Septembre • Reine BIENVENU, le 1^{er} ; Roberte GUILLAUME, veuve GUY, le 7 ; Alexandrine BARRÉ, le 8 ; Christian MATHEY, le 20 ; Michel FAUGER, le 20 ; Richard CALIEZ, le 22 ; Christine MONGELLAZ épouse GARNIER, le 24 ; Christian CHENEVIER, le 26 ; Marie MEUNIER, veuve ROUILLY, le 27 ; Anna QUINCIEUX, le 28 ; Alberte FOURNEL, le 29.

Octobre • Odette FERRARIS, veuve FAÏNEL, le 6 ; Marie COLLET, épouse VERRIÈRE, le 7 ; Olivier THALLER, le 8 ; Michel LAMBERT, le 9 ; Jacques BERGON, le 9 ; Joséphine DUTRAIVE, le 9 ; Maurice MARTEAU, le 15 ; Yves SEGONDS, le 21 ; Jean VERNET, le 21 ; René PAUTET, le 23 ; Raymond LABBAT, le 27 ; Andrée MASSON, le 27.



“Partage et convivialité”

YVES-MARIE UHLRICH,
MAIRE D'ÉCULLY
CONSEILLER RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. Elles constituent une opportunité pour oublier les tracas de la vie quotidienne et partager d'agréables moments en famille ou entre amis.

À Écully, le mois de décembre sera rythmé par de nombreuses manifestations invitant tous les habitants de la commune à se retrouver dans la convivialité. Ce sera notamment le cas pour les festivités du 8 décembre qui mobilisent associations et commerçants de proximité, ou encore le repas des aînés qui se déroulera cette année dans le nouveau Centre Sportif et de Loisirs.

Mais cette période de l'année doit aussi nous amener à nous tourner vers les autres, et en particulier vers les personnes isolées ou démunies. Il est ainsi de notre responsabilité d'élus ou de simple citoyen de veiller à ne laisser personne au bord du chemin.

Convivialité, partage, solidarité... Des mots simples mais porteurs de sens qui doivent nous inspirer et guider nos actions tout au long de l'année.

SOMMAIRE



- 4 RÉTROSPECTIVE**
Les temps forts de la vie éculloise de septembre et octobre.
- 6 AGIR ENSEMBLE POUR LE CLIMAT**
Dans la continuité de son Agenda 21, afin de préserver les ressources de la planète, la Ville d'Écully s'associe au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) métropolitain.
- 8 PREMIÈRE STATION VÉLO'V À ÉCULLY**
Une station Vélo'v est opérationnelle depuis septembre, place de la Libération. Un moyen supplémentaire à votre disposition pour une mobilité active !



- 11 OUVERTURE D'UN 3^e RAM**
Un 3^e Relais Assistants Maternels a ouvert en septembre dans les nouveaux locaux du Centre Sportif et de Loisirs.
- 12 AGRANDISSEMENT DU CAMPUS DE L'INSTITUT PAUL BOCUSE**
L'Institut Paul Bocuse a lancé son projet d'agrandissement qui doit lui permettre de faire de son Campus une référence au niveau mondial.



- 14 L'HISTOIRE AU FIL DES TOMBES**
La visite du cimetière permet d'évoquer la mémoire de quelques élus ayant résidé sur la commune, témoins privilégiés de l'évolution d'Écully au XIX^e et XX^e siècles.
- 16 TRIBUNES DES ÉLUS**
- 17 SORTIR À ÉCULLY**
L'actualité culturelle, associative et sportive de la commune.

ÉCULLYMAGAZINE

JOURNAL D'INFORMATIONS GRATUIT, édité par la municipalité d'Écully - CS80212 - 69134 ÉCULLY CEDEX - Tél. : 04 72 18 10 00.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Yves-Marie UHLRICH. **RÉDACTION** Service communication.

CRÉDIT PHOTOS VILLE D'ÉCULLY Ville d'Écully, Bocuse d'Or, Société d'Histoire d'Écully, Écully Pétanque.

MISE EN PAGE Apicom - Tél. : 09 87 79 38 48. **MAQUETTE ORIGINALE** Territoires Publics Consultants. **IMPRESSION** Imprimerie Faurite. **TIRAGE** 9000 exemplaires. Imprimé sur papier certifié PEFC (papier issu de forêts gérées durablement).

D'AUTRES INFORMATIONS SUR LA COMMUNE www.ecully.fr



ÇA S'EST PASSÉ À ÉCULLY

JOURNÉES DU PATRIMOINE ET ÉVOLUTION DE L'HABITAT



18-19 SEPTEMBRE

■ Une visite guidée était organisée à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine sur le thème de l'évolution de l'habitat à Écully. C'est Aimery Fustier, adjoint à l'Urbanisme, qui l'a animée, accompagné de David Fayolle, architecte au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE). La soixantaine de participants a ainsi pu passer d'hier à aujourd'hui en (re)découvrant le château Payen (notre photo), les différents hameaux datant du XIX^e classés en « *périmètre d'intérêt patrimonial* » dans le PLU-H, le quartier des Sources témoin de l'habitat des années 1970, une maison passive contemporaine des questions d'écologie, et enfin évoquer le futur avec le quartier du Tronchon, 30 hectares de terres à urbaniser...



4 AU 12 OCTOBRE

PARTONS POUR L'ESPACE !

■ La fête de la science était, cette année, une invitation à découvrir l'espace et l'aventure spatiale, à travers des manifestations pour toute la famille :

- une exposition sur la lune,
- des ateliers BD avec Gaëlle Almeras et son « *super week-end de l'espace* »,
- une rencontre autour des fusées avec des étudiants de l'École Centrale (notre photo),
- un film sur l'aventure spatiale de Thomas Pesquet...



24 SEPTEMBRE

CONSEIL CONSULTATIF DES SENIORS

■ Le Conseil Consultatif des Seniors a permis de dresser un bilan des nombreuses actions organisées pour les aînés.

De janvier à septembre, 130 personnes ont ainsi participé à une ou plusieurs des 23 actions proposées : ateliers, conférences, activités sportives, sorties... Les échanges se sont poursuivis autour de différents thèmes comme les bienfaits de l'activité physique pour les seniors, le parcours de la personne âgée ou encore l'avancement de la démarche « *Villes Amies des Aînés* ».



5 OCTOBRE

LES NOUVEAUX ARRIVANTS ACCUEILLIS EN MAIRIE

■ Une cinquantaine de nouveaux habitants de la commune ont été reçus en mairie. L'occasion pour les élus de leur présenter les services de la Ville et les principaux projets, et pour l'Association AVF de présenter son action pour une insertion plus facile des nouveaux Écullois. Un temps d'échanges a conclu cette manifestation conviviale.

UN FORUM SENIORS SOUS LE SIGNE DU BIEN-ÊTRE ET DE LA SANTÉ

De nombreux aînés et leurs familles sont venus s'informer lors de la 4^e édition du Forum Seniors, qui se déroulait cette année dans le nouveau Centre Sportif et de Loisirs. Les visiteurs ont pu rencontrer une quarantaine d'organismes pour trouver différents services, informations et conseils, notamment dans les domaines de l'aide à domicile, du logement, des loisirs, de la santé... Le public a également pu assister à trois mini-conférences et profiter de différents ateliers et animations autour du bien-être et de la santé.



9 OCTOBRE



7 AU 11 OCTOBRE

UNE SEMAINE BLEUE TRÈS ACTIVE

Lors de la Semaine Bleue, le C.C.A.S. d'Écully et ses partenaires ont proposé de nombreuses activités physiques et culturelles aux seniors. Avec les classiques toujours appréciés : cuisine à l'Institut Paul Bocuse, Forum seniors, balade, séance de cinéma ainsi que des nouveautés comme initiation à la self-défense, évaluation de ses capacités physiques ou encore spectacle musical au Centre Louise-Coucheroux.



19 OCTOBRE

MARINA VLADY À ÉCULLY

Dans le cadre du Festival Lumière, la Ville d'Écully a eu le privilège d'accueillir la comédienne Marina Vlady, venue présenter le film d'André Cayatte, « Avant le déluge » qui lui offrait son premier rôle en français en 1954. Avec simplicité, cette grande comédienne qui a tourné près de 60 films pour le cinéma, obtenu un Prix d'interprétation à Cannes et un Golden Globe, a évoqué les souvenirs de ce tournage avec André Cayatte et sa rencontre avec Bernard Blier devenu ensuite un ami.



15 OCTOBRE

CARREFOUR SOUTIEN LE SPORT ÉCULLOIS

Carrefour Écully a apporté cette année encore un soutien fort au sport pour tous à Écully. Christophe Benoît, nouveau directeur de l'hypermarché a remis au maire un chèque de 10 000 € qui témoigne de l'attachement de l'entreprise à sa commune d'implantation, en présence de René Batt, conseiller municipal délégué aux associations sportives. Cette somme permettra l'organisation du cross des écoliers, d'un raid solidaire pour les collégiens ou encore d'une journée de promotion du sport pour toute la famille.

Agir ensemble, POUR LE CLIMAT

Afin de lutter contre le réchauffement climatique et préserver les ressources de la planète, la Ville d'Écully s'associe au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la Métropole de Lyon.

Elle continue également, avec d'autres acteurs de la commune, à développer des actions pour la préservation de l'environnement.



Modes de déplacements actifs, transports en commun, arbres en ville... sont quelques-unes des actions qui peuvent aider à agir pour le climat et à protéger l'environnement.

Dans la continuité de son Agenda 21 adopté en 2013 et devant le défi du dérèglement climatique, la Ville a souhaité s'associer au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la Métropole, qui fixe des objectifs concrets à l'horizon 2030. Pour agir efficacement, ce plan associe une centaine de partenaires : collectivités, industriels et producteurs d'énergie, entreprises du secteur tertiaire, laboratoires de recherche et associations.

Pour contribuer aux objectifs du PCAET et sur la base des compétences communales, les élus écullois ont adopté, à l'unanimité, lors du conseil municipal du 25 septembre un certain nombre d'actions prioritaires afin de limiter la consommation d'énergie, favoriser la mobilité active, adapter le territoire au changement climatique...

Les économies d'énergie et de ressources concernent le chauffage, l'électricité, l'eau, notamment dans les nouveaux bâtiments municipaux grâce à des matériaux performants, une gestion technique centralisée, mais aussi par la gestion durable des espaces verts.

« En matière d'éclairage public, d'importants travaux ont été réalisés avec le SIGERLY pour passer tous les lampadaires de forte puissance en led, un système plus performant et plus économe » précise Aimery Fustier, adjoint à l'Urbanisme. Pour les particuliers et les copropriétés, une sensibilisation à la rénovation de l'habitat qui permet de faire des économies de chauffage conséquentes a été faite (accompagnement et aides financières avec le dispositif Éco'Rénov).

Différentes actions sont également menées dans le **domaine de la mobilité**. Pour encourager la pratique du vélo, des bandes et pistes cyclables ont été réalisées (plus de 3 km aujourd'hui), 150 arceaux vélos sont disponibles à travers la Ville, et la première station Vélo'v a ouvert en septembre (voir p8). L'autopartage est encouragé avec

l'installation de deux stations Bluely (centre-ville et Campus) très utilisées. Enfin, Écully est dotée d'une station de recharge pour véhicules électriques (rond-point du Pérolier) et deux nouveaux sites (réseau IZIVIA) seront installés l'an prochain en centre-ville et sur le Site Sportif et de Loisirs.

Autre action bien ancrée à Écully, le développement du patrimoine naturel afin d'**adapter le territoire au changement climatique**. « Les arbres permettent de créer de véritables îlots de fraîcheur dans la Ville » explique Érick Roizard, adjoint à la Qualité de vie. « La commune est déjà très verte, avec 4500 arbres sans compter les 160 ha du Bois de Serres, mais nous plantons encore entre 30 et 50 arbres et arbustes tous les ans. Et sur le Site Sportif et de Loisirs, où une trame végétale va structurer les différents espaces, ce sont près de 200 arbres qui seront plantés dans les prochaines semaines ».

Dans le même souci de préservation du patrimoine naturel, le nouveau PLU-H (Plan local d'urbanisme et de l'habitat) a permis d'étendre de façon notable les zones végétalisées protégées (28 % du territoire contre 20 % auparavant).

QUELQUES CHIFFRES MÉTROPOLITAINS

16 % d'émissions de gaz à effet de serre en moins depuis 2000, alors que la population a augmenté de plus de 10 %.

3 fois plus de cyclistes depuis 2005.

33 000 arbres en plus depuis 2003.

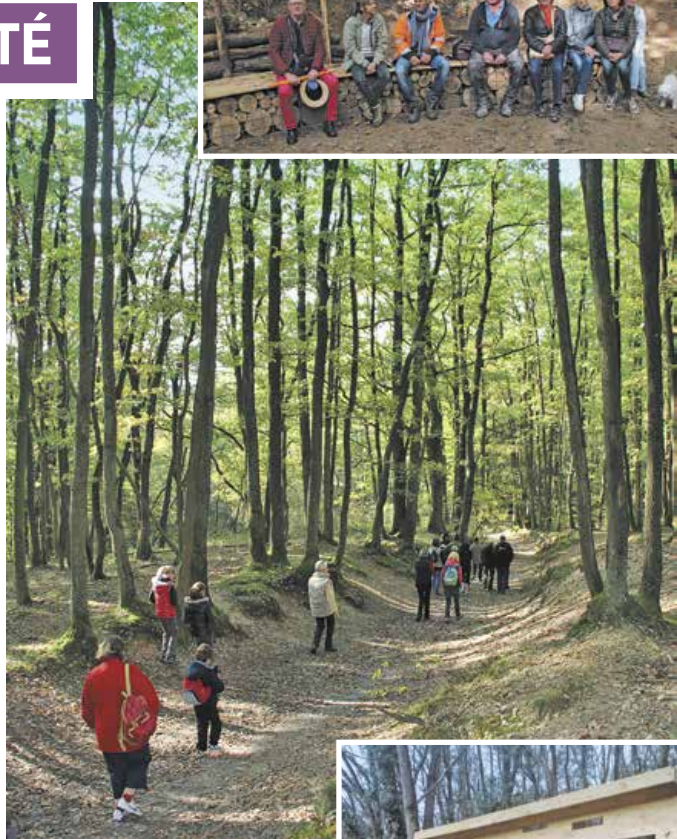
PROJET NATURE

Préserver la **BIODIVERSITÉ**

Le projet Nature, mené par les communes de Charbonnières-les-Bains, Dardilly, Écully, la Tour de Salvagny et la Métropole de Lyon, vise à valoriser le patrimoine naturel des Vallons de Serres, des Planches et de la Beffe. Cet espace naturel de 1100 hectares, propice à la balade est en effet riche en biodiversité. Ce projet comprend un volet important d'animations pédagogiques.

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, 11 classes de maternelle et élémentaire d'Écully ont ainsi bénéficié d'animations sur le terrain. Des animations qui seront renouvelées cette année, sur différentes thématiques comme la faune, les arbres, ou encore les plantes sauvages comestibles.

Pour faciliter l'observation de la nature, deux aménagements accessibles à tous, ont également été réalisés en 2019 dans le Bois de Serres : une palissade d'observation des oiseaux en début d'année (photo ci-contre) et un amphithéâtre de verdure en septembre dernier. Deux équipements qui seront utiles pour les animations pédagogiques de sensibilisation à l'observation et à la protection de ce milieu sensible.



Le Bois de Serres, un espace privilégié pour se balader et observer la nature.



Les étudiants sensibilisés à leur **IMPACT ÉCOLOGIQUE**



L'École Centrale de Lyon place désormais les questions écologiques au cœur de sa formation. Elle s'est associée à la « Rentrée pour le climat » le 9 septembre dernier en sensibilisant les 400 élèves de première année à l'impact des activités

humaines sur le réchauffement de la planète et a placé la semaine d'intégration sous le signe de l'environnement.

L'École se mobilise aussi à travers son plan « *Objectif Terre* » décliné en 25 engagements. Les futurs ingénieurs seront désormais formés pour répondre aux objectifs de développement durable, avec notamment l'intervention dans les enseignements d'experts de la transition écologique et solidaire. Des cours d'éco-conception sont également dispensés, visant à limiter les prélèvements sur la nature et à prévoir la fin de vie des produits, le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas !

Entre exigence et excellence scientifique, l'offre de formation s'adapte aux profils et aux attentes des futurs ingénieurs dans les domaines de la transition énergétique et écologique, de la révolution digitale et l'intelligence artificielle, de l'éthique de l'ingénieur.

L'École devient également exemplaire en matière de récupération des déchets avec de nombreux points d'apport volontaire et même dans les événements de la vie associative, les étudiants s'efforcent d'organiser des rassemblements à impact minimal, voire à « *zéro déchet* ».

AU CESI AUSSI...

Toujours sur le campus écullois, une centaine d'apprenants du CESI ont eux aussi profité de leur journée d'intégration, fin octobre, pour se sensibiliser aux enjeux climatiques.

« *Qu'ils se destinent aux métiers de l'informatique, à l'industrie ou aux services, ces futurs managers ou techniciens supérieurs seront tous concernés par les problématiques du développement durable* » explique un responsable du CESI.

PREMIÈRE STATION VÉLO'V

pour Écully

Afin d'offrir une alternative à la voiture individuelle, après les véhicules en auto-partage, **Écully dispose maintenant d'une station Vélo'v. Un moyen de locomotion écologique à pratiquer sans modération.**

La station Vélo'v d'Écully est implantée place de la Libération, sur le parking le long de l'église.



Une station Vélo'v est opérationnelle, place de la Libération, depuis début septembre. Elle accueille 12 vélos en libre-service, à l'entrée du parking, le long de l'église. Une implantation très attendue qui avait été demandée par la Ville d'Écully dès janvier 2016... Elle a été réalisée dans le cadre du nouveau contrat entre la Métropole et l'opérateur JCDecaux, qui prévoit 30 nouvelles stations dans l'agglomération lyonnaise en septembre 2019 et 50 supplémentaires d'ici début 2020. Cela permettra de porter le réseau à 5000 vélos (contre 4000 vélos début 2019) et 428 stations sur l'ensemble de la Métropole de Lyon. Vélo'v est de plus en plus utilisé par les habitants de l'agglomération pour les déplacements du quotidien, car c'est un mode de transport pratique, économique et écologique (77 500 abonnés en 2019).

VÉLO'V MODE D'EMPLOI



Pour emprunter un vélo, il suffit, une fois votre abonnement effectué en ligne, de vous rendre à la borne ou simplement vous connecter à l'application Vélo'v pour déverrouiller un vélo en station grâce à votre smartphone ou grâce à une carte d'abonnement sur laquelle sera chargé votre abonnement Vélo'v (Carte TCL, Pass Trabool...). Pour des usages occasionnels, des formules Vélo'v 3 jours, 1 jour ou 1 trajet peuvent être achetées directement sur la borne de la station.

EN SAVOIR +

Pour plus de renseignements sur les différentes formules, sur la location longue durée des vélos à assistance électrique, rendez-vous sur le site : **velov.grandlyon.com**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une partie des Vélo'v deviendront hybrides et pourront fonctionner avec une assistance électrique courant 2020, ce qui facilitera la montée vers Écully ! Rappelons qu'il existe dès à présent une offre « myVélo'v » de location longue durée de vélos à assistance électrique.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- **31 €/an**
- **16,50 €/an** pour les 14-25 ans
- **15 €/an** pour les bénéficiaires du RSA
- **4 €** la carte de 24 heures et **5 €** pour 3 jours
- **1,80 €** pour 1 trajet

Au-delà d'une période initiale de gratuité de 30 à 45 mn à chaque trajet (selon la formule), une tarification s'applique.

PROJECTION-DÉBAT

LE RECYCLAGE DES DÉCHETS ÉLECTRONIQUES EN QUESTION

■ Le Bureau Informatique et Emploi (BIE) dont l'une des missions est le soutien individualisé aux technologies informatiques et numériques, a souhaité sensibiliser les Écullois au devenir des déchets électroniques. Pour cela, il propose la projection du documentaire « *La tragédie électronique* » (2014) de Cosima Donnoritzer, qui s'est penchée sur le trafic illégal des déchets électroniques.

On y apprend ainsi que deux tiers des déchets électroniques européens (ordinateurs, téléphones...) ne parviennent jamais à une usine de recyclage autorisée, mais se retrouvent dans des filières illégales ou abandonnées en Chine ou en Afrique où ils empoisonnent l'environnement et la santé de ceux qui vivent à proximité.

La réalisatrice, qui a déjà été primée pour plusieurs documentaires, sera présente pour débattre avec le public de ce trafic des e-déchets.

Projection samedi 14 décembre à 19h30 au Centre culturel,
aux tarifs habituels du cinéma.



À CHACUN D'AGIR...

Et parce que chacun peut agir à son niveau, le BIE vous propose, tout au long du mois de décembre, d'apporter vos anciens ordinateurs et téléphones portables, pour les recycler dans la bonne filière !

Bureau Informatique et Emploi : Maison de la Solidarité,
23 avenue de Veyssièrre. Tél. : 04 78 64 17 04.



SÉCURITÉ

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR LES PARCS

■ Depuis cet été, de nouveaux panneaux ont été installés aux différentes entrées des parcs de la Ville. Si, en temps normal, ils indiquent simplement le nom du parc, ils peuvent être utilisés en cas d'alerte météo pour annoncer la fermeture des lieux au public.

Il s'agit de faire appliquer l'arrêté municipal prévu pour assurer la sécurité des personnes. Car en cas de vents violents ou de fortes pluies, phénomènes de plus en plus fréquents, il existe toujours des risques de chutes de branches dans les parcs écullois qui abritent de grands arbres, souvent anciens.

Pour votre sécurité et celles de vos enfants soyez donc vigilants et consultez les panneaux lorsque la météo est mauvaise, avant de vous balader dans l'un des nombreux parcs de la Ville.

RECYCLEZ VOTRE SAPIN

■ Afin d'éviter les dépôts sauvages, la ville d'Écully, en collaboration avec les services de la Métropole de Lyon vous propose

3 points de collecte de proximité dédiés aux sapins, du 4 au 18 janvier :

- place du Marché, sur l'espace vert, côté résidence « *Le Joli Mai* »,
- rue du Collovrier sur les dernières places de stationnement, face au n° 29,
- sur le parking du chemin de Montlouis, face au terrain de sport.

Les sapins sont à déposer, sans sac plastique (sauf sac à sapin compostable), sans pot ni décoration.

Les sapins en plastique ne sont pas acceptés.

Une fois collectés, les arbres seront valorisés dans l'un des deux centres de compostage métropolitains.

En 2018, 252 tonnes de sapin ont ainsi été collectées.

En dehors de ces dates, les sapins, qui ne sont pas des ordures ménagères, peuvent être déposés en déchèterie.



DES SERVICES POUR TOUS

OBSÈQUES

DES CAVURNES INSTALLÉS *au cimetière*

Le cimetière a été récemment aménagé pour accueillir 20 cavurnes supplémentaires, en plus du columbarium. Le « cavurne » est une sépulture destinée à recevoir les cendres d'un défunt. Issu de la contraction des mots « caveau » et « urne », ce petit caveau individuel est construit en pleine terre. Il permet d'accueillir une ou plusieurs urnes.

C'est une solution de plus en plus demandée en cas d'incinération car c'est un lieu de recueillement et de mémoire privé pour les proches, contrairement au columbarium qui, lui, est collectif. Il faut en faire la demande auprès de la mairie, qui délivre alors une concession d'une durée de 15 ou 30 ans.

Les cavurnes ne nécessitent pas de travaux de creusement ou de construction de caveau. Le caveau étant réalisé par la



20 cavurnes ont été réalisés au cimetière, en plus des 8 existants.

Ville, les familles n'ont à prévoir que l'édification de la plaque commémorative et, si elles le souhaitent, la réalisation de travaux de marbrerie (plaque et/ou stèle de taille réduite).

Pour tout renseignement, s'adresser en mairie au bureau des affaires funéraires, tél. : 04 72 18 10 00.

RÈGLEMENTATION

LA MAIRIE VEILLE À LA PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES



Pour éviter des dérives dans l'utilisation et la commercialisation des données personnelles, un règlement général sur la protection des données (RGPD) a été instauré en 2018. Ce nouveau cadre juridique est basé sur une responsabilisation de chaque détenteur de données. Ainsi, la ville d'Écully s'engage à ce que les données personnelles collectées dans les différents services municipaux soient traitées conformément à ce nouveau règlement. Cela concerne la collecte des données, leur

enregistrement, leur conservation, leur sécurisation, leur utilisation... Le grand principe est d'obtenir une traçabilité des données et que toute collecte de données ait une finalité déterminée et ne serve pas à autre chose. Il s'agit souvent d'obligations légales de la collectivité ou d'une mission d'intérêt public (état-civil, listes électorales...).

Dans d'autres cas, le consentement des personnes doit être recueilli au préalable, par exemple pour la publication des mariages dans le bulletin municipal ou encore l'envoi d'une newsletter d'information. Un délégué à la protection des données (DPO) a été désigné au sein des services municipaux pour contrôler le respect de ce règlement. Il est aussi le contact des administrés pour faciliter l'exercice de leurs droits d'accès à leurs données, droit de rectification, droit d'effacement...

Vous pouvez joindre le DPO : par mail, dpo@ville-ecully.fr, par téléphone : 07 77 32 77 80 ou par le formulaire prévu sur le site de la ville : www.ecully.fr rubrique Politique de gestion de données personnelles en bas de la page d'accueil.

QU'EST-CE QU'UNE DONNÉE PERSONNELLE ?

Il s'agit de toute information se rapportant à une personne identifiée ou identifiable : nom et prénom, coordonnées téléphoniques, adresse postale ou courriel ou des données sensibles concernant les ressources, la composition du foyer... Une mairie en gère beaucoup, qu'il s'agisse de données liées à l'État-civil, l'inscription en crèches, l'école, la médiathèque, la piscine...

NOUVEAU RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

UN LIEU D'ÉPANOUISSEMENT POUR LES ENFANTS ET LES PROFESSIONNELS

Depuis septembre, un nouveau Relais Assistants Maternels (RAM) a ouvert dans les locaux du Centre Sportif et de Loisirs. C'est un bel espace lumineux donnant sur un parc arboré qui reçoit les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants qu'ils accueillent, tous les jours sauf le mercredi et les vacances scolaires, où les locaux sont occupés par l'accueil de loisirs.

« Le Relais a trois missions essentielles » explique Véronique Bottura, animatrice du RAM des Cerisiers. « L'accueil et l'information des parents, le soutien aux assistant(e)s maternel(le)s dans leur activité, et l'organisation de temps collectifs ».

Avec ce troisième Relais, il est aujourd'hui possible de proposer un temps collectif par semaine à ces professionnel(le)s ainsi qu'aux enfants qu'ils prennent en charge. « Pour nous, ces temps conviviaux au Relais sont essentiels » explique Isabelle, assistante maternelle, « cela nous permet de casser l'isolement, d'échanger sur nos pratiques entre professionnelles et avec l'animatrice ».



Le Relais s'adresse aux assistant(e)s maternel(le)s agré(e)s comme aux employées familiales (garde des enfants au domicile des parents).

Pour les enfants c'est un lieu de sociabilisation en douceur, en petits groupes. « On fait de nouvelles activités, comme de la motricité, de la musique, des activités manuelles » ajoute une autre "nounou". « Pour les enfants, c'est comme une fête de venir ici et ça les fait grandir ».

MON SANG POUR LES AUTRES

Pour la troisième année consécutive, la Ville s'associe avec l'Établissement Français du Sang et les Clubs Rotary pour organiser une collecte événementielle. Elle aura lieu à l'Espace Écully et de nombreuses surprises attendent les donneurs qu'ils soient écullois, étudiants ou salariés des entreprises du secteur.

Dès maintenant, notez cette date du 15 janvier dans vos agendas. Première bonne résolution pour la nouvelle année : donner mon sang !

En effet 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades. Alors merci de prendre une heure de votre temps et de permettre ainsi de sauver trois vies !



Rendez-vous mercredi 15 janvier 2020, 11h-19h à l'Espace Écully.

télex

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La date limite d'inscription sur les listes électorales est désormais fixée à 6 semaines avant une élection et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant cette élection. Ainsi pour **voter aux élections municipales et métropolitaines des 15 et 22 mars 2020, il faut s'inscrire avant le 31 janvier prochain.**

Si vous venez d'emménager sur Écully ou si vous avez changé d'adresse au sein de la commune, il est nécessaire d'en informer le service élection de la mairie. Renseignements au 04 72 18 10 00.

MILITAIRES CHERCHENT LOGEMENTS À LOUER

La base aérienne 942 de Lyon Mont Verdun est engagée depuis plusieurs années dans une évolution de grande ampleur qui vise à en faire le centre névralgique de l'ensemble des opérations aériennes de l'armée de l'air française. Cette transformation s'accompagne d'une forte augmentation des effectifs et pose la question du logement dans les environs de la base aérienne, et concerne donc Écully.

Si vous disposez d'une maison ou d'un appartement en location, n'hésitez pas à contacter le service en charge de rechercher des logements au profit du personnel de la base aérienne (section condition de l'aviateur et accompagnement des familles).

SCAAP, tél. : 04 78 14 65 42
ou ba942-bac-condition-personnel.resp.fct@intradef.gouv.fr



LA MAIRIE RECRUTE POUR LE RECENSEMENT

Dans le cadre du recensement de la population 2020, la mairie d'Écully recrute pour la période du **16 janvier au 22 février 2020**, des agents recenseurs qui auront pour mission de remettre des imprimés destinés à la population.

Les qualités requises sont : une bonne présentation, des aptitudes relationnelles, être méthodique, discret et être très disponible sur la période concernée.

Les candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation) sont à adresser **avant le 7 décembre** :

Mairie d'Écully - Service du personnel - CS 80212 69134 Écully CEDEX

Institut Paul Bocuse

AGRANDISSEMENT DU CAMPUS

Plus de 30 ans après sa création, l'Institut Paul Bocuse **lançait mardi 8 octobre son projet d'agrandissement qui doit lui permettre de faire de son Campus une référence au niveau mondial.**



L'Institut Paul Bocuse a déjà un rayonnement international à travers des enseignements de niveau bachelor et master à la pointe de l'évolution des métiers de l'hôtellerie et des arts culinaires, un Centre de recherche reconnu et des alliances avec 20 établissements d'enseignement supérieur à travers le monde. Il est aujourd'hui le 1^{er} établissement d'enseignement supérieur privé en Hôtellerie-Restauration à avoir obtenu la reconnaissance du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du Ministère du Travail.

Pour poursuivre son développement, l'Institut avait besoin de nouveaux espaces. Il a donc acquis le château Payen appelé aussi La Roseraie, 27 chemin du Trouillat,

pour y faire un second pôle, complémentaire de ses locaux du château du Vivier, situés à deux pas.

Le bâtiment de La Roseraie, réaménagé et agrandi, accueillera d'ici deux ans, le nouveau pôle hôtellerie et restauration de l'Institut Paul Bocuse, avec la création notamment d'un amphithéâtre de 250 places, d'une vingtaine de salles de cours, d'un incubateur, d'espaces de coworking connectés ouverts aux entrepreneurs.

« Nous puisons notre inspiration de modernité de ces lieux de patrimoine au sein d'un écrin de verdure » a précisé Dominique Giraudier, directeur général de l'Institut, « (...) pour continuer dans le même esprit humaniste d'un campus, articulé autour de cinq notions centrales : l'éducation, les métiers, la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat ».

L'INSTITUT PAUL BOCUSE EN QUELQUES CHIFFRES

- **Plus de 1 000 étudiants de 55 nationalités** sur 10 campus internationaux.
- **30 parcours d'études** possibles de bac +3 à bac +5 en management hôtelier, management de la restauration et arts culinaires
- **25 millions d'euros** : le coût du projet d'extension, dont 6 millions apportés par la Fondation Pélisson et 4,5 millions par les collectivités.



Au lieu de la traditionnelle pose de la 1^{re} pierre, c'est un arbre, un ginkgo biloba signe de longévité et de force, qui a été planté lors du lancement du projet. En présence, de gauche à droite, de : David Kimelfeld, Président de la Métropole, Pascal Mailhos, Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Dominique Giraudier, directeur général de l'Institut Paul Bocuse, Hervé Fleury, vice-président de l'Institut, Gérard Collomb, Maire de Lyon, Gérard Pélisson, Président de l'Institut Paul Bocuse, Étienne Blanc, 1^{er} vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Yves-Marie Uhlrich, Maire d'Écully et conseiller régional.

DAVY TISSOT REMPORTE LE BOCUSE D'OR FRANCE



Davy Tissot, chef du restaurant gastronomique « Les Saisons » de l'Institut Paul Bocuse et Meilleur Ouvrier de France 2004, a remporté fin septembre le Bocuse d'Or France.

Il était épaulé pour cette compétition par Nicolas Grüner, récemment diplômé du Bachelor Arts culinaire de l'Institut Paul Bocuse, qui remporte le prix du meilleur commis.

« C'est pour moi une façon de remercier Monsieur Paul. À nous de travailler maintenant pour remporter les prochaines échéances » a déclaré Davy Tissot. Prochaine étape, le Bocuse d'Or Europe, qui se tiendra au mois de juin à Tallinn (Estonie), où ils comptent bien faire rayonner la gastronomie française et l'excellence de l'institut écullois.

COMMERCE

LAWRENCE COIFFURE S'EST AGRANDI

■ Le salon Lawrence coiffure a déménagé voici quelques mois de l'avenue de Veyssièrè où il était installé depuis 2010, à l'avenue Édouard Aynard. « Nous bénéficions ici de locaux plus grands et d'une meilleure visibilité » explique M. Bouaziz, cogérant avec son épouse. « Nous avons conservé la même tarification attractive que notre prédécesseur ». L'équipe, renouvelée, se compose de six personnes et accueille femmes, hommes et enfants du lundi au samedi en journée continue.

Lawrence coiffure : 6, avenue Édouard Aynard
Tél. : 04 78 33 06 15 ou 04 72 18 98 98
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 8h à 18h. Avec ou sans rendez-vous.



FÊTE DU 8 DÉCEMBRE

LES COMMERÇANTS VOUS OFFRENT DES FLEURS !

■ Décembre et les fêtes de fin d'année approchent. Pensez à vos commerçants de proximité pour vos cadeaux et vos repas de fête. Les vitrines ont déjà pris une allure festive sur le thème du Grand Nord et l'association des commerçants d'Écully se mobilise dès début décembre pour célébrer la Fête des Lumières.

Du lundi 2 au dimanche 8, le jeu des vitrines vous permettra de remporter des lots offerts par la Ville.

Les formulaires de jeu sont à retirer en mairie ou chez les commerçants. Ensuite, ouvrez l'œil, trouvez les « intrus » cachés dans les vitrines et venez déposer vos réponses dans l'urne prévue à cet effet sur le marché du 8 décembre.

Le vendredi 6 et le samedi 7 décembre, les commerçants adhérents de l'association offriront également une jacinthe à leurs clients.

Symbole de fidélité et de joie de vivre, la jacinthe apporte de la couleur au cœur de l'hiver et sera prête à fleurir vos tables pour Noël. La distribution se poursuivra le dimanche 8 décembre, sur le stand de l'association, place de la Libération à partir de 16h30 (dans la limite des stocks disponibles).

télex

NOËL SUR LE MARCHÉ

■ Le Père Noël sera présent sur le marché, **samedi 21 décembre, de 9h à 12h** pour distribuer des papillotes et vous faire gagner trois paniers garnis offerts par les marchands forains et la Ville !

CIMETIÈRE

QUAND LES TOMBES RACONTENT L'HISTOIRE D'ÉCULLY...

Suite de notre survol de l'histoire d'Écully à partir de la visite du cimetière réalisée par la Société d'Histoire en mai dernier. Après les familles de soyeux évoquées dans le dernier numéro du magazine, rappelons ici la mémoire de quelques élus ayant résidé sur la commune, témoins privilégiés de l'évolution d'Écully au XIX^e et XX^e siècles, du village à la ville.

FAMILLES ROYÉ-VIAL ET DE VEYSSIÈRE (tombe 27*)



Le buste de Jean-Baptiste Royé-Vial orne sa tombe.

■ Commençons notre périple par la seule tombe du cimetière à accueillir les dépouilles de deux maires de la commune : Jean-Baptiste Royé-Vial et Raymond de Veyssière.

Jean-Baptiste Royé-Vial était un négociant en textile lyonnais. Il sera maire pendant 24 ans en trois périodes. Élu en 1828, il démissionne en mai 1834, en désaccord avec le conseil municipal sur des questions budgétaires liées à la construction de la mairie et au projet de nouvelle église. Il reprend finalement sa place trois mois plus tard et l'occupe jusqu'en 1837, avant de démissionner à nouveau lorsqu'il est pris à partie par des membres de son conseil pour une question de voirie (suppression ou non du sentier du Plat, un sujet qui déclencha d'interminables chicanes de 1813 à 1863...) Jean-Baptiste Royé-Vial est réélu en 1846 et y reste jusqu'en 1861. Décoré de la Légion d'Honneur, il sera également conseiller général du canton de Limonest, de 1838 à sa mort en 1867.

En 1832, il achète une propriété au 6, route de Champagne et y fait construire une imposante demeure au toit d'ardoise flanqué d'un clocheton doté d'une girouette. La demeure restera dans la famille jusqu'en 1910 après avoir été occupée quelque temps par un autre éminent homme politique, Raymond de Veyssière.

Raymond de Veyssière était le petit-fils de Jean-Baptiste Royé-Vial. Avocat de formation, il devient secrétaire du Préfet de l'Allier avant de revenir à Écully et de se consacrer à la politique. Élu maire à 28 ans, il fera 7 mandats (de 1881 à 1923), un record pour la commune ! Il prendra la tête du parti conservateur lyonnais et sera élu conseiller général en 1889 et jusqu'en 1901.

Pour la gestion de la commune, il s'appuie sur les forces conservatrices du village, les élites issues de la bourgeoisie industrielle ou du milieu agricole et horticole local. Il est l'artisan d'un certain nombre de modernisations sur la commune : création de lavoirs, d'un tramway qui relie le Pont-Mouton à Écully en 1895, réalisation d'égouts, élargissement de la Grande-rue (inadaptée à l'essor de la circulation automobile), création d'un réseau d'éclairage électrique en 1910-11.

Après la Première Guerre mondiale, il fera élever en 1921 le monument aux morts et le monument de la Victoire. Après avoir vendu la demeure familiale « *la Chaumière* » en 1910, il conserve un chalet en bord de propriété qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1923.



En juillet 1906, Écully célèbre le jubilé de Raymond de Veyssière (25 ans de mandat). Son buste est visible en mairie.

* Les numéros de tombe renvoient au dépliant sur le cimetière réalisé par la Société d'Histoire. Vous pouvez le trouver en mairie, à la marbrerie Clément ou le télécharger sur le site de la ville rubrique Ma Ville/Histoire/Un patrimoine à découvrir.

FAMILLE ARLIN (tombe 33*)

Fabricant de soieries, Francisque Arlin (1835-1908) est nommé maire de la commission communale provisoire qui a suivi en octobre 1870 le renversement de Napoléon III. Il le reste 6 mois puis redevient simple conseiller municipal sous le mandat de Joseph Renard. Il est ensuite élu maire de 1873 à 1881. Il développera les réseaux d'eau et d'éclairage au gaz, créera la bascule publique et une succursale de la Caisse d'Épargne. Mais il bute sur la laïcisation de l'école communale.

En 1870, il reçoit ainsi un blâme de la préfecture pour ne pas avoir remplacé assez vite les Frères Maristes. La municipalité obtiendra seulement en 1879 et uniquement pour les garçons !

En 1881, il veut ajourner la laïcisation de l'école de filles des sœurs Saint-Charles, mais, sous l'impulsion du Dr Terver, il est mis en minorité et démissionne. Son successeur, Raymond de Veyssière ne mènera cette laïcisation à terme que 20 ans plus tard, en 1902 !



Tombe de la famille Arlin

FAMILLE AYNARD (tombe 38*)



Les Marronniers, propriété de la famille et Édouard Aynard, député pendant près d'un quart de siècle.



La famille Aynard a d'abord résidé route de Dardilly, puis chemin de la Vernique avant que Francisque Aynard, fabricant de drap militaire et banquier, ne fasse construire « Les Marronniers », route de Champagne. Son fils Édouard (1837-1913) en hérite en 1856. Comme son père, il mènera de front une carrière d'industriel du textile (il est à l'origine de l'École des tissus, ancêtre de l'EM Lyon) et de banquier. Mais il s'investira également en politique : conseiller municipal de Lyon, il est député de la 8^e circonscription de 1889 à sa mort en 1913. Il était également amateur d'art et mécène et contribuera à enrichir les musées lyonnais.

Sur sa tombe, son fils spirituel, Auguste Isaac lui rendra ainsi hommage en faisant graver : « Une rare variété dans les talents, une singulière unité dans les idées ».

FAMILLE PUY-DURINGE-DE COLLONGUE (tombe 29*)

Le soyeux Balthazar Puy avait acheté la « maison des Bruyères » à Écully. Son gendre, César-Paul Duringe, ancien officier de dragons, la remplace par un château néoclassique en 1877. Son fils Alfred, égyptologue et peintre, lui succède et marie sa fille Colette en 1926 avec le baron Guy d'Avon de Collongue, issu d'une famille de nobles de Provence, qui habitera la propriété.

Chef de centre à EDF, il sera maire d'Écully de 1937 à 1971. Il modernise la commune avec l'élargissement et le goudronnage des chemins vicinaux, fait agrandir le groupe scolaire du Centre, en construit d'autres, crée la piscine et des terrains de sport et participe à la création de l'autoroute A6. Il lance le projet de centre commercial au Pérollier et d'autres ensembles immobiliers. En 34 ans de mandat, il a vu la commune passer de 4 000 à 11 000 habitants. Il est le 1^{er} représentant écullois à siéger à la Courly.

Guy de Collongue n'est pas enterré à Écully mais repose dans la chapelle d'un domaine familial dans le Vaucluse.



Allocution de Guy de Collongue devant la mairie.

FAMILLE RIGAUD (tombe 8*)



Portrait de Jean Rigaud

Jean Rigaud est d'abord adjoint de Guy de Collongue en 1965 puis lui succède comme 1^{er} magistrat en 1971. Ingénieur, ancien élève de l'École Centrale de Lyon, il milite pour l'implantation de cet établissement sur une partie de l'ancien domaine de Charrière-Blanche en 1968.

Sous ses 4 mandats (jusqu'en 1995), la population d'Écully augmente et se stabilise à 18 000 habitants. Il lance le pôle d'Enseignement supérieur, multiplie les groupes scolaires, crée le collège. Il fait construire également certains équipements sportifs, l'Espace Écully, la résidence Louise-Coucheroux pour les aînés et inaugure la Maison de la Rencontre.

Vice-président de la Courly (1977 à 1995), Président du Sytral (1989 à 1995), il sera également député de 1981 à 2002. Jean Rigaud est décédé en 2010 et cette même année, on donne son nom à l'ancienne rue du stade, où sont implantés de nombreux équipements qu'il a contribué à faire naître.

TRIBUNE DES ÉLUS

EN CONFIANCE POUR ÉCULLY

Un pacte pour l'environnement

Le mercredi 25 septembre dernier, le conseil municipal a acté son adhésion au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la Métropole de Lyon. À travers ce plan métropolitain, la commune s'engage, sur la base de ses compétences communales, à limiter la consommation d'énergie, favoriser la mobilité active ou encore adapter notre territoire au changement climatique. Cela impliquera de participer aux ateliers techniques organisés par la Métropole de Lyon mais aussi de représenter la commune à la Conférence Énergie Climat ou de renseigner tous les deux ans les actions mises en œuvre par la Mairie d'Écully. L'objectif, sur l'ensemble du territoire métropolitain, est clair : une réduction, d'ici 2030, des émissions de CO2 de 40 % par rapport à l'an 2000, une baisse de la consommation d'énergie de 20 % par rapport à 2013. Bien entendu, la commune n'avait pas attendu la présentation de ce pacte pour s'engager dans une gestion respectueuse de l'environnement. Toutefois, il paraissait indispensable de s'associer à la démarche afin d'unir nos forces pour aller plus loin et plus vite. Au-delà des objectifs présentés, la municipalité salue la méthode employée dans ce pacte visant à associer l'ensemble des acteurs de la société. Ce sont ainsi plus de cent partenaires institutionnels, économiques et associatifs qui s'impliquent pour une transition énergétique réaliste. Cette méthode est l'ingrédient indispensable pour espérer relever les défis futurs.

Groupe Majoritaire

Union d'élus Les Républicains, UDI, Société civile.

L'ALTERNATIVE CITOYENNE

Écully demain : la fierté de vivre dans une ville plus éco-responsable

La conscience de l'urgence écologique se développe et nous concerne tous. À Écully, on côtoie la nature facilement mais en même temps le béton a envahi le centre-ville tandis que vélos et piétons peinent à s'imposer au sein d'une circulation toujours plus dense. Dès 2013, plusieurs communes de la Métropole s'engageaient concrètement en faveur du climat à travers le label Cit'Ergie. Nous déplorons qu'Écully n'ait pas fait partie des villes pionnières, se berçant toujours de son label 4 fleurs. Sa récente adhésion au Plan Climat Air Énergie Territorial (2019/2030) marque un premier pas timide mais il reste encore à construire une action volontariste avec des objectifs climatiques ambitieux si nous voulons une commune respirable, apaisée, confortable et sobre en énergie. Il appartient au Maire de donner le cap, de construire des solutions locales, qui permettent à chacun de développer une attitude éco-responsable. Sanctuarisons certains quartiers, maitrisons les constructions neuves, donnons priorité aux commerces de proximité, développons des liaisons inter-quartiers en mode doux, programmons des rénovations performantes pour nos bâtiments, renonçons aux plantations gourmandes en eau, arrosées par citernes transportées sur des camions-diesel... Il est urgent de mettre l'écologie au cœur de nos politiques locales, notre responsabilité vis-à-vis des plus jeunes générations, nous y oblige. Venez nous rejoindre pour préparer 2020 !

Le groupe d'élus de L'Alternative Citoyenne

Florence Asti-Lapperrière,
Catherine Neraudau-Mardon,
François Everat. Contact en mairie
ou enmarcheecully@outlook.fr

AGIR POUR LES ÉCULLOIS

Bientôt dans votre ville !

Les élections municipales seront, dès janvier prochain sur le devant de la scène. Derrière le rideau rouge, tous s'affairent : la mobilisation pour trouver et choisir son camp, les petits arrangements entre amis et ennemis... Pourtant, à ce stade, M. Loyal n'a pas encore donné le ton. Tant qu'il décidera de préparer uniquement son entrée théâtrale ou sa sortie tonitruante, c'est la qualité du programme qui en fera les frais. Cependant, inutile de vous dire que les thèmes de la grande représentation à venir sont sérieux et engageants : les enjeux de circulation liés au déclassement de l'autoroute, les relations d'Écully avec la Métropole, la gestion de l'avenir du Campus grandes Écoles, les priorités d'attribution de budgets pour les transports, les questions d'environnement et d'éducation... Cela ne vous a pas échappé, il faudra des Artistes et Ingénieurs efficaces pour réaliser une œuvre durable, qui fera sens et engagera le succès d'Écully. Il est donc impératif que les prochains élus écullois puissent porter nos voix, défendre nos intérêts et être force de proposition. Alors, cher M. Loyal, entendrez-vous dans ce message notre attente et nos alertes ? Nous respectons et tirons notre chapeau sur les réalisations de ces trois derniers mandats. Vous nous direz vite quelle est la suite ? Comprenez qu'il ne s'agit pas de s'opposer mais de proposer. Les grands chantiers et les grandes décisions qui influenceront et détermineront le futur d'Écully sont, aujourd'hui, entre vos mains.

Le groupe d'élus d'Agir pour les Écullois

Émilie Escoffier-Caby
Christophe Morel Journal
agirecully@gmail.com



FÊTE DES LUMIÈRES

Entrez dans l'esprit des fêtes **DÈS LE 8 DÉCEMBRE**

Comme chaque année, la commune d'Écully vous invite à entrer dans l'esprit des fêtes avec son marché de Noël organisé place de la Libération, le dimanche 8 décembre. De 16h à 20h30, de nombreux bénévoles d'associations vous accueillent sur leur stand et proposent crêpes, gaufres, gâteaux, soupes et autres victuailles. Vous trouverez également quelques bonnes idées de cadeaux à mettre au pied du sapin. Côté animations, les plus jeunes pourront réaliser des décorations de Noël et s'émerveiller devant les tours du magicien présent sur le marché. Les commerçants auront également décoré leurs devantures sur le thème du Grand Nord et proposeront toute la semaine le jeu des vitrines qui vous permettra de gagner des lots offerts par la Ville. Les commerçants distribueront aussi des jacinthes sur le marché (détail page 13). L'ambiance musicale sera assurée par un orgue limonaire et, bien sûr, le Père Noël sera au rendez-vous pour distribuer des papillotes et poser pour la photo souvenir. Afin de faire perdurer la tradition lyonnaise, n'oubliez pas, le 8 décembre, de décorer vos fenêtres avec des lumignons. On compte sur vous !



RÉCITAL CHOPIN

Nicolas Bourdoncle, jeune pianiste de talent propose un récital autour des œuvres de Frédéric Chopin.



LA GASTRONOMIE À L'HONNEUR

La Médiathèque vous propose une exposition photo sur la gastronomie et une rencontre avec Jacotte Brazier.



UN CITY STADE POUR TOUS

Ce nouvel équipement, en libre accès, vient d'être réalisé sur le Site Sportif et de Loisirs, rue Jean-Rigaud.

JEUNE PUBLIC

« LILELALOLU » FAIT DU LIVRE UN PARTENAIRE DE JEU

AGENDA

NOVEMBRE

ÉVÈNEMENT

« Trampolino » par le Club Hervé Spectacles
20^e concours de l'humour et de la chanson (détails p19).
Vendredi 29 à 20h15 à l'Espace Écully.

DÉCEMBRE

CONCERT

Des ensembles de musiques actuelles de l'École de Musique. Entrée libre.
Mardi 3 à 20h à l'École de Musique (Salle 5).

LECTURES DE MIDI

Faites une pause littéraire à l'heure du déjeuner ! « Dernières nouvelles d'Espagne » par la compagnie Art Toupan.
Mardi 3 de 12h15 à 13h à la Médiathèque.

CINÉ-DANTE

« Ma fille », drame de Laura Bispuri. En partenariat avec la Dante Alighieri.
Vendredi 6 à 18h à Écully Cinéma.

EXPOSITION

Sur la gastronomie. Photographies d'Aline Périer (détails p 20).
Du mardi 10 au jeudi 16 janvier à la Médiathèque.

ANIMATION

Lecture musicale en partenariat avec l'École de Musique.
Mercredi 11 à 18h30 à la Médiathèque.

PRIX SUMMER

Participation à la Fête du livre de Bron. Rencontre avec un auteur.
Jeudi 12 à 19h à la Médiathèque.

SPECTACLE

De marionnettes « Le P'tit Parc du Bout d'la Rue », pour les enfants de 1 à 6 ans accompagnés d'un parent. Proposé par le Centre social d'Écully. Gratuit sur réservation.
Samedi 14 à 10h à la salle polyvalente des Sources.

RENCONTRE

Avec Jacotte Brazier, sur le Prix Eugénie Brazier (détail p 20).
Samedi 14 de 11h à 13h à la Médiathèque.



© Godet

CINÉ-OPÉRA

« La flûte enchantée » (2h45 avec entracte) Singspiel en deux actes (1791) de Wolfgang Amadeus Mozart.
Direction musicale : Constantinos Carydis.
Mise en scène : Lydia Steier.
Dimanche 15 à 14h30 à Écully Cinéma.

Sur scène, il y a une petite montagne de livres et un fauteuil fatigué. Les enfants sont conviés à voir et entendre la lecture de ces livres. Il n'y a pas de feu de cheminée qui crépite, juste un vieil abat-jour qui fera soleil et lune à la demande.

Un peu plus loin, derrière ce monticule de livres, on imagine les forêts sombres, le brouillard et la nuit des contes et légendes.

Le maître de cérémonie, le grand lecteur attiré, n'est pas très loin... Il est un curieux personnage, vêtu d'une longue robe de chambre et d'un haut bonnet. Il chasse pour l'instant, rats et souris, car ces méchants rongeurs lorgnent sur le papier ! S'il les attrape, les bestioles finiront séchées, aplaties et serviront comme marque-page !

« LiLeLaLoLu » propose de mettre en mouvement le livre comme partenaire de jeu.

Théâtre d'objets.

Dès 3 ans.

Jauge réduite : 100 places.

Tarif unique : 4 €. Durée : 40 min.

Samedi 11 janvier à 11h
au Centre culturel.



DANSE CONTEMPORAINE

RÉSERVATION OUVERTE POUR « ÉCHOS »



© C. Alexandra N'Possée

Dans deux mois et demi, vous avez rendez-vous avec la compagnie Alexandra N'Possée pour une soirée de danse contemporaine avec le spectacle « Échos ».

Les danseurs sont dirigés par le chorégraphe Abdenour Belalit qui officie au sein de la compagnie depuis 1996.

Avec le spectacle « Échos », Abdenour Belalit invite l'art et l'écologie à dialoguer à propos d'une même source, d'une même préoccupation : préserver et promouvoir la biodiversité, la liberté d'être et de se mouvoir. Parce que tout dans l'un comme dans l'autre participe, avec force et fragilité, de ce même vivant désir du beau, du tragique, du sublime et du différent. Spectacle coup de cœur de la saison ! Réservez dès maintenant !

Tarifs : 12 € et 8 €.

Durée : 1h.

Vendredi 14 février à 20h30 à l'Espace Écully.

SAISON CLASSIQUE

RÉCITAL CHOPIN AVEC NICOLAS BOURDONCLE

Nicolas Bourdoncle, tout juste 21 ans, est déjà un pianiste au talent reconnu. Il fait ses débuts en tant que soliste dans des Philharmonies dès l'âge de 10 ans, puis est lauréat du Concours Milhaud et du Concours International de Hanoï, et diplômé du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en 2015. En cela, il est très proche de son compositeur favori, celui auquel il consacre presque toujours ses récitals : Frédéric Chopin.



Ce dernier, né en 1810 à Varsovie, pianiste virtuose, compose ses concertos à 20 ans. Arrivé à Paris en 1831, il connaît un succès rapide. Il libère le piano des influences symphoniques et chorales traditionnelles, et développe, parallèlement à Franz Liszt, la notion d'instrument soliste. Il est un compositeur surtout connu pour ses préludes, nocturnes, valse, scherzos, mazurka, mélodies populaires polonaises et ballades, où se mêlent ferveur et mélancolie. En pleine période romantique, il cherche à émouvoir l'auditoire, loin de la période classique où le langage est impersonnel. Malade (il est atteint de tuberculose), il compose une musique empreinte de ses souffrances et de ses états d'âme.

Nicolas Bourdoncle interprétera : Nocturne op.27 n°1, Polonaise op.44, Impromptu n° 2 op.36, 3^e Scherzo op.39, 4^e Scherzo op.54, Barcarolle op.60, et la 3^e Sonate op.58.

Tarifs : 12 € et 8 €.

Vendredi 31 janvier à 20h au Centre culturel.

CHANSON & HUMOUR TRAMPOLINO FÊTE SES 20 ANS

Trampolino, concours de l'humour et de la chanson, organisé par le Club Hervé spectacles, organise sa vingtième édition le vendredi 29 novembre à 20h15 à l'Espace Écully. Depuis 1999, ce concours met en lumière de jeunes talents, chanteurs et humoristes en leur permettant de faire découvrir leur univers au grand public et à un jury de professionnels. Pour la chanson seront présents : Frakav, Thaïs Té et Jérôme Sousa et pour l'humour : Camille Wehrin, Charlotte Boisselier et Félix Le Braz.

Réservation sur : www.club-herve-spectacles.com



AGENDA

DÉCEMBRE (suite)

CONCERT

Concert de Noël des orchestres et chorales de l'École de Musique.
Jeudi 19 à 19h en l'Église Saint-Blaise.

CAFÉ PHILO

« La mort ôte-t-elle tout sens à l'existence ? » Par Camille Rhonat du Collège supérieur de Lyon
Jeudi 19 à 19h au Centre culturel.



EXPOSITION

« Du XIX^e siècle à nos jours, des artistes à Écully ». Vernissage jeudi 19 à 19h30. (Détails p 20)
Du vendredi 20 au mardi 7 janvier au Centre culturel.

CINÉ-COLLECTION

Cycle Charlie Chaplin

- « Les Feux de la rampe » (1952, 2h17)
Vendredi 20 à 14h.



- « Charlot s'amuse » (1915/1917, 1h12).
Séance Jeune Public.
Samedi 21 à 16h.

Écully Cinéma au Centre culturel.

JANVIER

JEUNE PUBLIC

« Lilalololu ». Théâtre d'objets.
Dès 3 ans. Tarif unique : 4€, (détails p 18).
Samedi 11 à 11h au Centre culturel.

CINE DANTE

« Menocchio ». Drame de Alberto Fasulo.
En partenariat avec la Dante Alighieri.
Vendredi 17 à 18h à Écully Cinéma.

CONCERT

De musique ancienne, partenariat inter-écoles. Entrée libre.
Samedi 18 à 12h30 à l'École de Musique.

NUIT DE LA LECTURE

Lecture/spectacle : « Les oiseaux parlent aux oiseaux » avec la compagnie La Belle Étoile.
Samedi 18 à 17h à la Médiathèque.



AGENDA

JANVIER (suite)

CONCERT

Concert de Newen, groupe de guitaristes chiliens, répertoire chilien. Première partie par des élèves de l'École de musique.
Église Saint-Blaise, entrée libre.
Samedi 18 janvier à 18h.

CINÉ-COLLECTION

Cycle Kenji Mizoguchi.

- « Les amants crucifiés » (1954, 1h42).

Vendredi 17 à 14h.

- « La rue de la honte » (1956, 1h27).

Vendredi 24 à 14h.

Écully cinéma au Centre culturel.

SOIRÉE JEUX

Organisée par le Centre Social d'Écully.

Soirée 100 % jeux en partenariat avec

« La puce à l'oreille ».

Entrée libre, sur inscription.

Samedi 18 de 19h30 à 22h au Centre culturel.

EXPOSITION

« Inspiration japonaise » par le Club Collections et Culture (atelier d'aquarelles)

Du mercredi 29 au dimanche 9 février au Centre culturel.

MUSIQUE CLASSIQUE

Nicolas Bourdoncle propose un

« *Récital Chopin* » (détails p19).

Vendredi 31 à 20h au Centre culturel.

EXPOSITION

À LA DÉCOUVERTE DES PEINTRES ÉCULLOIS

Parmi les donations et acquisitions de la Ville depuis le XIX^e siècle, nombreuses sont celles qui proviennent

de peintres qui ont résidé dans la commune : Nicolas Sokoloff (1899-1985), Alphonse Stengelin (1852-1938), Raymonde Aynard (1901-1983) et Franz Sterrer (1818-1901). Ils ont tous su tirer de leur palette, les lumières de la région lyonnaise et d'autres pays rencontrés.

Nicolas Sokoloff a laissé de nombreuses aquarelles de Lyon et de paysages divers ; Alphonse Stengelin s'est beaucoup inspiré dans ses dessins de la Hollande et de ses paysages pluvieux. Raymonde Aynard, petite-fille d'Édouard Aynard, célèbre homme politique, elle-même poète et peintre, a su révéler les sous-bois et la nature éculloise d'une palette très colorée. Franz Sterrer, né à Linz en Autriche, y reste jusqu'à son mariage avec une Française, Louise Mahussier, époque à laquelle il s'établit à Écully. Auparavant, il avait été l'élève d'Amerling.

Le public pourra découvrir ce patrimoine durant les vacances de fin d'année.

Exposition « Du XIX^e à nos jours, des artistes à Écully ».



Tableau de Franz Sterrer, peintre d'origine autrichienne qui a vécu et peint à Écully dans la 2^e moitié du XIX^e siècle.

Vernissage le jeudi 19 décembre à 19h30.

Du vendredi 20 décembre au mardi 7 janvier au Centre culturel.

EXPOSITION ET RENCONTRE GOURMANDISES À LA MÉDIATHÈQUE



Aline Périer vous fera saliver à travers ses clichés consacrés à la gastronomie.

Aline Périer a commencé à faire de la photographie par hasard, à la suite d'une rencontre avec un grand reporter, il y a plus de 30 ans. Elle était en voyage en Tunisie, lui travaillait sur les tribus nomades. Cette aventurière (elle a travaillé en Alaska, Australie,...) a obtenu le Grand Prix de la Photographie du Patrimoine Gastronomique en 2015 et exposera des clichés sur la gastronomie.

Exposition sur la gastronomie du 10 décembre au 16 janvier. Vernissage samedi 14 décembre à 12h.

C'est à Lyon que sont nées les fameuses « mères » qui régalaient leurs clients dans les « bouchons ». Eugénie Brazier était l'une d'entre elles. Elle ouvre son premier restaurant en 1926 et obtient en 1933 trois étoiles au Guide Michelin pour ses deux restaurants. Pour célébrer sa mémoire, sa petite fille, Jacotte Brazier, a créé le Prix Eugénie-Brazier qui récompense quatre livres. Elle viendra à la rencontre des Écullois à la médiathèque pour parler de ces prix et de la gastronomie, **samedi 14 décembre, de 11h à 13h.**



Eugénie Brazier aux fourneaux, l'une des plus célèbres « mères lyonnaises ».

VIE ASSOCIATIVE ET ÉVÉNEMENTS

ARTISANAT D'ART

LES DENTELLIÈRES FÊTENT LEURS 30 ANS



Marie-Claude Félix, présidente des Dentellières d'Écully a reçu la médaille de la Ville des mains du Maire à l'occasion des 30 ans de l'association.

Née en 1989 de la rencontre de deux passionnées de la dentelle aux fuseaux, Yvette Lapoute et Monique Cattarelli, l'association des Dentellières d'Écully compte aujourd'hui 25 adhérentes.

« Nous défendons avec énergie les mêmes objectifs qu'à l'origine : faire connaître cet artisanat d'art qu'est la dentelle aux fuseaux et en transmettre le savoir faire pour ne pas qu'il se perde » précise Marie-Claude Félix, présidente depuis 2 ans.

« Dans les années 70, la dentelle était trop souvent vue comme une activité réservée à des grands-mères qui réalisaient des napperons » confie avec humour Monique Cattarelli. « Heureusement depuis, son image s'est modernisée, notamment sous l'impulsion en France de Mick Fouriscot ». Aujourd'hui la dentelle ne se pratique plus uniquement avec du fil blanc ou noir de coton, lin ou soie. Les dentellières travaillent aussi la couleur et toutes sortes de fibres ou encore du fil métallique. La plupart des œuvres réalisées sont de vrais tableaux, ou même des œuvres proches de la sculpture, en 3 dimensions.

Pour se perfectionner dans les différentes techniques, les dentellières d'Écully bénéficient des conseils d'une formatrice qui encadre leurs réunions tous les 15 jours. Vous pourrez admirer leurs œuvres lors de l'exposition qu'elles préparent pour fêter leurs 30 ans. « Nous la préparons depuis 2 ans. Elle retracera l'histoire de l'association et présentera de nombreuses créations individuelles ou collectives de nos dentellières, sur différentes thématiques : musique, fleurs, animaux... et aussi des surprises » ajoute Marie-Claude Félix. Une exposition à ne pas manquer au Centre culturel **du 14 février au 8 mars**. Elle sera accompagnée de démonstrations et d'une conférence. Programme détaillé à retrouver dans notre magazine de janvier.

ROTARY

COLLECTE DE JOUETS POUR NOËL



Le Rotary Lyon-Tassin-Écully organise une nouvelle collecte de jouets au profit des enfants porteurs de handicap ou défavorisés, jusqu'au 15 décembre. Sont acceptés les jeux et jouets pour les enfants de 0 à 16 ans en bon état (mais aussi les livres, vélos, jeux vidéo, ordinateurs ...).

En 2018, plus de 5 000 jouets et 1 000 peluches ont été collectés et remis à environ 1 100 enfants sur la proche région.

Lieux de collecte :

Médiathèque : 1, avenue Édouard Aynard ; **Relais de la presse** :

12 place Charles de Gaulle, ou sur **le stand Rotary** à l'occasion de la Fête du 8 décembre.

Renseignements : donneunjouet@gmail.com

ÉVÉNEMENTS

DÉCEMBRE

COMMÉMORATION

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France dans les combats d'Afrique du Nord. **Jeudi 5 décembre à 9h30**, Square des Anciens combattants d'AFN, rue Benoît Tabard

JANVIER

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

Le Maire, Yves-Marie Uhlrich et le Conseil municipal sont heureux de vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. **mercredi 8 janvier à 19h**. **Entrée libre, Espace Écully**

télex

DÉGUSTATION DE BOUDIN

L'Amicale Louis Chirpaz vous propose du boudin à déguster sur place ou à emporter, **le samedi 25 janvier de 10h à 15h au terrain Louis-Chirpaz** (angle avenue Paul Santy et chemin Grandvaux).

GYM AU FÉMININ

Un atelier hebdomadaire : « Femina Gym, la gym au féminin » est proposé par le Centre social d'Écully.

Les mardis de 9h à 10h.

Adhésion à l'association et tarif en fonction du quotient familial.

à la salle polyvalente des Sources.

Renseignements au Centre social :

Tél. : 04 78 33 12 73

ACTIVITÉS JEUNESSE

PROCHAINES VACANCES ET ACTIVITÉS NEIGE

La Ville propose des activités diversifiées à chaque période de vacances scolaires pour les enfants et ados, de 3 à 16 ans.

PASS'SPORTS ANIMATIONS



Des activités variées à la journée, mêlant culture, loisirs et sports, avec des propositions adaptées selon trois tranches d'âge (3-6 ans, 6-9 ans et 10-14 ans).

Pour les vacances de Noël, deux journées sont prévues le **jeudi 2 et vendredi 3 janvier**.

Pour les suivantes, des activités sont organisées pendant les 2 semaines de vacances, du **24 au 28 février** et du **2 au 6 mars**.

PASS'SPORTS AVENTURES



Pour les 10-16 ans aimant les vacances sportives, la Ville propose un **Raid nordique** de 2 jours dans le Vercors les **2 et 3 janvier**.

Au programme :

- marche en raquette,
- initiation aux chiens de traineaux,
- luge,
- découverte de la nature en hiver...

Tarif : 75 €

DEUX SÉJOURS



Ils se dérouleront à Villard de Lans, du **lundi 1^{er} au vendredi 6 mars 2020**.

SKI PASSION-VARIATION

Pour découvrir ou se perfectionner en ski alpin ou surf des neiges. Pratique quotidienne et découverte de la montagne.

Pour les 8-13 ans et les 14-16 ans.

Tarif : 520 € et 60 € pour la location de skis si besoin.

ÉCLATS D'HIVER

Activités variées : ski de fond, raquettes et rando trappeur, piscine, patinoire, luge...

Pour les 6-12 ans

Tarif 320 €

LES MERCREDIS NEIGE

Trois rendez-vous pour les 6-12 ans :

les mercredis 15 et 29 janvier, 18 mars.

Tarifs pour la sortie entre 17,04 € et 33,04 € (sans location de matériel) en fonction du quotient familial.

Le tarif comprend le transport, les cours de ski assurés par des moniteurs E.S.F. pour les débutants, le forfait et le repas chaud de midi.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Pour toutes les activités, vous pouvez vous inscrire dès maintenant : Centre Sportif et de Loisirs, 4 rue Jean-Rigaud. Permanences : lundi de 14h à 16h30 et mercredi de 13h30 à 17h30. Tél. : 04 74 01 45 31.

Des tarifs adaptés à chaque famille

Les tarifs des activités peuvent varier à la baisse en fonction de votre quotient familial.

Pour le Pass'sports Animations, une réduction forfaitaire de 2 € par jour est également prévue à partir du deuxième enfant inscrit.

Une aide supplémentaire du Centre Communal d'Action Sociale est possible si le quotient familial est inférieur à 320. (Renseignements auprès du C.C.A.S., 23 avenue de Veyssièrre. Tél. : 04 78 64 17 00).

UN CITY STADE POUR PROMOUVOIR LE SPORT POUR TOUS



Après l'ouverture du nouveau Gymnase et du Centre de loisirs début septembre, un city stade est disponible depuis quelques jours sur le Site Sportif et de Loisirs.

Q u'est-ce qu'un city stade ? Il s'agit d'un terrain multisports en libre accès, sécurisé par une enceinte. On y trouve des buts qui peuvent servir pour le football, le hand, le rugby, des panneaux de basket, ...
« En complément des équipements essentiellement ouverts aux clubs et aux scolaires, comme les gymnases, les dojos, les terrains de football et de rugby, il nous a paru judicieux d'encourager la pratique du sport pour tous en intégrant, à la métamorphose du site, un terrain multisports en libre accès » précise Erick Roizard, adjoint à la Qualité de vie. La Ville a choisi une version haute de gamme, avec un gazon synthétique pour une utilisation confortable quel que soit le temps et un entretien facile.

C'est également un city stade de grande taille, puisque le terrain fait 32 mètres de long sur 20 mètres de large et permet ainsi une utilisation simultanée pour différents sports pour des groupes restreints : basket ou football sur une partie seulement du terrain pour des matchs à trois contre trois par exemple... Le coût de réalisation du terrain est de 100 000 euros. Facile d'accès, ce terrain permet de faire du sport à l'improviste, sans rendez-vous ni réservation, et sans avoir besoin d'appartenir à un club. L'occasion de toucher des publics très différents. On compte sur le civisme des Écullois pour respecter le lieu et le partager pour que le plus grand nombre puisse en profiter, enfants, ados et familles. Pour une utilisation optimale, il sera également ouvert ponctuellement aux clubs et associations.

UNE BELLE ANNÉE POUR ÉCULLY PÉTANQUE



La tripléte mixte a remporté le titre de vice-championne du Rhône, le 21 septembre dernier à Belleville.

Après le beau titre de Champions du Rhône des vétérans en avril dernier, Écully Pétanque (section de l'Amicale Laïque Louis Chirpaz) a enregistré deux nouveaux podiums en compétitions départementales.

L'équipe féminine, composée d'Audrey Magat, Danielle Beaud, Jeannine Mathieu, Christine Morel, Alexandra Moyse et Guylaine Caussade, a ainsi remporté le titre de vice-championne de 1^{re} division. Et fin septembre, c'est la tripléte mixte du club qui monte sur la 2^e marche du Championnat du Rhône. Composée d'Audrey Magat, Bruno Magat (son père) et Lionel Majoux, l'équipe s'est qualifiée pour la finale parmi 168 équipes, issues pour la plupart de gros clubs.

« Ces très bons résultats de 2019, tant pour les hommes que les femmes, sont un véritable exploit pour notre petit club qui ne compte qu'une cinquantaine de licenciés » se réjouit Cyrille Guichard, président d'Écully Pétanque. Même les trois jeunes du club se sont lancés avec réussite dans la compétition, puisque deux d'entre eux ont atteint les demi-finales du championnat du Rhône en doublettes, catégorie minime. Bravo à tous !

Fête du 8 Décembre



De **16h**
à **20h30**
Place de
la Libération

MAIRIE - Place de la Libération
Tél. : 04 72 18 10 17 - evenementiel@ville-ecully.fr

